

Standard SPOTLIGHT

Limites professionnelles, drapage et intimité physique

À propos de Normes en bref

Normes en bref sont des ressources éducatives pour aider les massothérapeutes inscrit(e)s/massothérapeutes (MTI/MT) à réfléchir à leur pratique d'une manière qui répond aux attentes établies par les *normes de pratique* de l'Ordre.

Attentes clés de cette norme

Les attentes clés pour la norme comprennent le maintien de limites professionnelles avec le patient et la prévention de tout type de mauvais traitements. Il y a des exigences pour éviter les relations doubles et traiter les franchissements ou violations des limites. D'autres attentes clés comprennent s'assurer que le patient est en sécurité et confortablement couvert (par le drapage ou des vêtements) pour éviter l'exposition, expliquer le drapage comme faisant partie du processus de consentement, et surveiller le confort du patient tout au long de l'évaluation et du traitement.

L'importance de ces attentes clés

Les MTI/MT doivent préserver la confiance et le respect de la relation thérapeutique et protéger l'intimité personnelle et physique du patient. Les MTI/MT doivent également promouvoir le confort et la sécurité des patients et prévenir les franchissements ou violations des limites lors de la prestation de soins.

Répondre à ces attentes clés

Les questions pour vous aider à réfléchir à savoir si vous répondez aux attentes comprennent :

- Comment maintenez-vous les limites professionnelles avec les patients?
- Quels sont les différents types de mauvais traitements, tels que définis dans le glossaire des normes?
- Comment prévenir des comportements qui pourraient être perçus comme abusifs ou inappropriés?
- Quelles mesures prenez-vous pour vous assurer que le drapage et/ou les vêtements protègent l'intimité personnelle et physique des patients?
- Quelles informations fournissez-vous aux patients lors du consentement éclairé pour les aider à comprendre le drapage et les limites professionnelles?

* Le présent document ne constitue ni une *norme de pratique* ni un règlement.